

RCS : MANOSQUE

Code greffe : 0401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MANOSQUE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2013 B 00130

Numéro SIREN : 792 068 272

Nom ou dénomination : A2i Didact

Ce dépôt a été enregistré le 12/12/2023 sous le numéro de dépôt 2981

N° Ordonnance : 2023000354
N° de Rôle : 2023 002171
Demandeurs : A2i Didact (SAS)
Représentant : M. MARTIN Jean-Christophe, Michel, Christian
Date clôture : 30/06/2023

792 068 272 2013 B 130

POUR EXPÉDITION
CERTIFIÉE CONFORME

Manosque le : 11 DEC. 2023

Le Greffier du Tribunal



ORDONNANCE

+++++

Nous, M. CHARBONNIER Jean-Marc, Président du Tribunal de Commerce de Manosque,

Assisté de Me P.L. BOUDOUL, Greffier,

Vu l'ensemble de la requête qui précède et les motifs y exposés,

Vu l'article L.225-100 du Code de Commerce,

Prorogeons jusqu'au 31/03/2024

le délai limite avant lequel devra être tenue l'assemblée générale de

A2i Didact (SAS)

Dont le siège social et à :

1884, Avenue Saint-Maurice

Z I Saint-Maurice

04100 Manosque

R.C.S. Manosque

Greffes T.C. Manosque

Procès Verbal de Dépôt

N° 2023/2981 Date 12 DEC. 2023

Le Greffier



Disons, vu l'urgence, notre ordonnance sera exécutoire sur minute.

Fait en notre Cabinet à Manosque, au Palais de Justice,
le 11/12/2023

Le Greffier,
P.L. BOUDOUL



Le Président,
M. CHARBONNIER Jean-Marc



Emoluments	:	22.48 €
T.V.A.	:	4.50 €
INPI	:	5.90 €

TOTAL T.T.C.	:	32.88 €

① **BILAN - ACTIF**

DGFIP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : A2I DIDACT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : 1884 Avenue SAINT MAURICE		Durée de l'exercice précédent * 15							
Numéro SIRET * 7 9 2 0 6 8 2 7 2 0 0 0 3 0		Néant ☐ *							
		Exercice N, clos le. 30062022							
		N-1 30062021							
		Brut 1							
		Amortissements, provisions 2							
		Net 3							
		Net 4							
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB						
		Frais de développement *	CX	181 338	CQ	105 893	75 445	119 903	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	74 829	AC	66 946	7 884	1 884	
		Fonds commercial (1)	AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	200 562	AK	12 382	188 180	78 242	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AC				
		Constructions	AP		AC				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	6 386	AS	6 386			
		Autres immobilisations corporelles	AT	41 409	AU	36 464	4 946	7 621	
		Immobilisations en cours	AV	13 105	AW		13 105	13 105	
		Avances et acomptes	AX	600	AY		600	600	
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
			Autres participations	CU		CV			
			Créances rattachées à des participations	BB		BC			
			Autres titres immobilisés	BD		BE			
			Prêts	BF		BG			
			Autres immobilisations financières *	BH	35 480	BI		35 480	4 560
TOTAL (II)		BJ	553 710	BK	228 071	325 639	225 914		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	231 269	BM		231 269	247 527	
		En cours de production de biens	BN	347 907	BO	4 067	343 840	274 135	
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	191 224	BS	24 907	166 317	141 184	
		Marchandises	BT		BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 340	BW		2 340	2 170	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	693 749	BY		693 749	630 478	
		Autres créances (3)	BZ	361 327	CA		361 327	500 864	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	153	CE		153		
Disponibilités		CF	6 079	CG		6 079	24 762		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	4 579	CI		4 579	8 051		
	TOTAL (III)	CJ	1 838 626	CK	28 975	1 809 652	1 829 171		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN							
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	2 392 337	IA	257 046	2 135 291	2 055 085		
Renvois (1) Dont droit au bail				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	35 480	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété *				Stocks :			Créances :		

Désignation de l'entreprise A2I DIDACT			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :100 000.....)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	754 086	684 216
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(233 526)	119 869
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	630 560	914 086
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	656 441	395 283
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	22 770	59 698
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	2 905	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	633 284	482 931
	Dettes fiscales et sociales	DY	189 173	202 401
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	157	686
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	1 504 731	1 140 999	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 135 291	2 055 085	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 262 133	1 140 999
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	166 749	145 258	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : A21 DIDACT							Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	52 956	FB		FC	52 956	30 904	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD	1 194 545	FE		FF	1 194 545	2 241 957	
		FG	304 114	FH		FI	304 114	279 589	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 551 615	FK		FL	1 551 615	2 552 450	
	Production stockée *					FM	93 360	26 998	
	Production immobilisée *					FN	112 320	78 242	
	Subventions d'exploitation					FO	6 788	6 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	11 847	37 244	
	Autres produits (1) (11)					FQ	64	40 820	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 775 994	2 741 754
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	1 323	30 552	
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	760 362	948 493	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	16 258	(75 512)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	681 501	985 791	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	22 381	37 108	
	Salaires et traitements *					FY	373 357	458 550	
	Charges sociales (10)					FZ	116 890	149 536	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	50 650	56 141
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	4 067	30 452
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	240	5 659	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 027 030	2 626 771
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(251 037)	114 983	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 960	(2)	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	4 960	(2)	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 529	1 743	
	Différences négatives de change					GS	170		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	3 699	1 743	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 261	(1 745)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(249 776)	113 238	

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise A21 DIDACT				Néant ☐ *															
				Exercice N	Exercice N-1														
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	512														
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	833														
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC															
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	1 345														
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	2 190														
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF															
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG															
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	2 190														
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(845)														
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ															
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(17 095)	(6 631)													
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 782 298	2 741 752													
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 015 824	2 621 883													
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	(233 526)	119 869													
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO															
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY															
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG															
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP															
			- Crédit-bail immobilier	HQ															
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	1 800	1 507													
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ															
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK															
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX															
	(6ter)	Dont	amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC															
			amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD															
	(9)	Dont transferts de charges		A1	6 303	7 748													
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A2															
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3															
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	156	4 137													
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6	obligatoires A9																
			dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8															
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels</td> <td>2 190 1 345</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels					Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	2 190 1 345				
Exercice N																			
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																		
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	2 190 1 345																		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs</td> <td>1 800</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs					Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs	1 800				
Exercice N																			
Charges antérieures	Produits antérieurs																		
Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs	1 800																		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A2i Didact
Société par Actions Simplifiée à Associé Unique au capital social de 100 000 Euros
Siège Social : 1884 Avenue Saint Maurice – ZI ST MAURICE - 04100 MANOSQUE
RCS : MANOSQUE 792 068 272

REQUÊTE
A MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE MANOSQUE

La SELARL FAYOL AVOCATS, avocat au barreau de VALENCE, 89 Avenue Victor Hugo, 26000 VALENCE, représentée par Maître Céline GABERT ou l'un de ses autres associés,

Agissant au nom et pour le compte de Monsieur Jean-Christophe MARTIN,
Agissant en qualité de Président de la société A2i Didact, Société par actions simplifiée à associé Unique au capital social de 100 000 €, dont le siège Social est sis 1884 Avenue Saint Maurice – ZI ST MAURICE - 04100 MANOSQUE et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MANOSQUE sous le numéro 792 068 272,

A l'honneur de vous exposer :

Que la société A2i Didact a, conformément à ses statuts, clôturé son dernier exercice social au 30 juin 2023,

Que, conformément à l'article L. 227-9 du Code de commerce et à ses statuts, elle devrait réunir son associé en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à l'effet de statuer sur les comptes sociaux dans les six mois de cette date, sauf prorogation dudit délai par décision de justice,

Qu'elle se trouve dans l'impossibilité de le faire pour le motif suivant :

La responsable administrative et financière de la Société A2i Didact, qui a pris son poste en cours d'exercice comptable à la suite de sa prédécesseur qui avait d'importants problèmes de santé ayant impacté son travail, n'est pas en capacité de produire les comptes de la Société dans les temps, ce qui empêche de facto le Commissaire aux comptes de faire ses vérifications dans les délais impartis. En conséquence, le commissaire aux comptes a sollicité le soussigné aux fins d'une demande de prorogation.

C'est pourquoi le soussigné a l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la société A2i Didact qu'il représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de trois mois, savoir jusqu'au **31 mars 2024** pour réunir l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2023, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 susvisé.

Fait à VALENCE,
Le 13 novembre 2023,

Grefre T.C. Manosque
Procès Verbal de Dépôt
N° 2023/522 Date 11 DEC. 2023
Le Greffier



P/ Jean-Christophe MARTIN
Président
Céline GABERT, avocat